Nations Unies ECA/RFSD/2025/INF/8

Conseil économique et social

Distr. générale
21 février 2025

Français
Original : anglais

Commission économique pour l'Afrique
Forum régional africain pour le développement durable
Onzième session
Kampala (hybride), 9 au 11 avril 2025

Point 4 de l'ordre du jour provisoire*
Table ronde de haut niveau 1 : Relever le niveau d'ambition et trouver des solutions innovantes pour mobiliser des financements durables, et canaliser et utiliser les financements de manière plus efficiente et efficace pour mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons, de l'Union africaine, en mettant l'accent sur le deuxième plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063 (2024 - 2033)

Informations et lignes directrices pour la table ronde de haut niveau 1

I. Date, heure et lieu

1. La table ronde de haut niveau 1 se tiendra le mercredi 9 avril 2025, de 14 h 30 à 16 heures, au Rwenzori Hall (salles A et B). Les participants discuteront des moyens de relever le niveau d'ambition et de trouver des solutions innovantes pour mobiliser des financements durables, et canaliser et utiliser les financements de manière plus efficiente et efficace pour mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons, de l'Union africaine, en mettant l'accent sur le deuxième plan décennal de mise en œuvre (2024 - 2033).

II. Introduction

2. En Afrique, les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable et des objectifs de l'Agenda 2063, au terme de leurs échéances respectives, sont loin d'être satisfaisants. Dans un rapport présenté à la neuvième session de la Commission africaine de statistique (E/ECA/STATCOM/9/2024/7), le Centre africain pour la statistique a démontré que, bien que des progrès aient été réalisés pour 12 des 17 objectifs, il faudra accélérer le rythme afin de les atteindre d'ici à2030. De même, en juillet 2024, sur les 51 cibles relevant des objectifs 1, 2, 13, 16 et 17, des progrès satisfaisants ont été enregistrés pour seulement trois d'entre elles, alors que 40 cibles n'ont pas suffisamment progressé ; quant aux 8 autres, on peut observer une nette régression au vu des données enregistrées[1]. En outre, il a été estimé en 2022 que les États africains et les institutions avaient besoin de 1 300 milliards de dollars par an pour financer les actions visant à réaliser les

* ECA/RFSD/2025/1.

[1] Union africaine *et al.*, *Rapport sur le développement durable en Afrique 2024* (Addis-Abeba ; Abidjan, Côte d'Ivoire ; New York ; 2024).

objectifs et à atteindre les cibles du continent relatives à la lutte contre les effets des changements climatiques[2].

3. En Afrique, les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 ont été entravés par des défis tels que : l'insuffisance du financement des activités de développement durable ; les problèmes liés aux institutions, à la planification et à la gouvernance sur le plan local, national, régional et international ; la lenteur des progrès enregistrés concernant les réformes financières mondiales, la dette et d'autres contraintes budgétaires, et la forte volatilité des marchés financiers mondiaux ; la dynamique géopolitique et le pouvoir de négociation limité des pays en développement ; la réticence des entreprises privées et des fonds de pension à effectuer des investissements à long terme ; l'absence, presque totale dans certains cas, de produits financiers innovants sur les marchés financiers nationaux et sous-régionaux ; et la lenteur et la fragmentation de la mise en œuvre des stratégies et programmes connexes.

4. La onzième session du Forum régional africain pour le développement durable arrive à point nommé pour que les membres de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) et d'autres parties prenantes mettent à profit les préparatifs régionaux en vue de la quatrième Conférence internationale sur le financement du développement – qui se tiendra prochainement à Séville (Espagne), du 30 juin au 3 juillet 2025 – pour renforcer la mobilisation des ressources en vue de la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063. Les conclusions de la Conférence auront des répercussions d'une portée considérable sur la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063, qui accordent tous deux la priorité à la mobilisation des ressources nationales et au commerce en tant que principales sources de financement de la transformation structurelle et du développement durable en Afrique, bien que la nécessité de faire appel à des sources de financement extérieures soit également établie.

5. De même, la onzième session du Forum vient à point nommé pour tirer le meilleur parti des documents finals du Sommet de l'avenir, qui s'est tenu en septembre 2024. Reconnaissant que les institutions du système multilatéral, mises sur pied au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, sont désuètes, le Pacte pour l'avenir a pour objet de rétablir la confiance entre le Nord global et le Sud global, notamment l'Afrique, en réformant ce système pour en améliorer l'équité, la transparence et la représentativité. Le financement du développement durable fait partie des questions cruciales abordées dans les 56 mesures énoncées dans le Pacte.

III. Objectifs

6. Les objectifs de la table ronde sont les suivants :

a) Convenir de solutions innovantes pour mobiliser des financements durables et assurer l'autosuffisance à cet égard ;

b) Favoriser et mobiliser la participation large et effective des membres de la CEA et d'autres parties prenantes à la quatrième Conférence internationale sur le financement du développement pour s'assurer que les résultats de la Conférence contribuent à accroître le financement durable pour l'Afrique ;

c) Proposer des moyens novateurs de canaliser et d'utiliser les fonds de manière plus efficace et efficiente pour mettre en œuvre le Programme 2030

[2] Yesuf Awel *et al.*, « G20 solutions for mounting debt crisis : an African perspective » (solutions du G20 à l'accroissement de la dette : perspective africaine), G20 Digest, vol. 2. N° 4 (décembre 2022).

et l'Agenda 2063, en mettant l'accent sur le deuxième plan décennal de mise en œuvre (2024-2033).

IV. Lignes directrices

7. Le/La Président(e) exposera les objectifs de la table ronde de haut niveau et présentera le/la modérateur(trice), les invités de marque, les panélistes et les commentateurs et commentatrices, dont les noms figurent à la section V ci-après.

8. Le/la Président(e) invitera ensuite le Représentant permanent de la Zambie auprès de l'Organisation des Nations Unies et cofacilitateur du document final de la quatrième Conférence internationale sur le financement du développement, Chola Milambo (à confirmer), à prononcer la déclaration liminaire.

9. Après la déclaration liminaire, le/la Président(e) passera la parole au/à la modérateur(trice).

10. Le/la modérateur(trice) :

a) Invitera Xxxxx (titre et nom) à présenter les messages clés de la manifestation préliminaire intitulée « réunion des ministres régionaux des finances, des gouverneurs de banques centrales et des gestionnaires de fonds de pension sur le financement du développement » pour donner le ton de la table ronde et lancer le débat ;

b) Invitera les panélistes, par groupes de trois comme indiqué au paragraphe 12 ci-après, à prendre la parole pour une durée maximale de trois minutes chacun(e), pour répondre à une ou plusieurs des questions énumérées au paragraphe 11 ci-après ou aux questions des membres de l'assistance ;

c) Lancera, à l'issue des interventions de chaque groupe de panélistes, un débat sur les thèmes abordés, en invitant les commentateurs et commentatrices désignés et les membres de l'assistance à poser des questions et à formuler des observations ;

d) Invitera, à la fin du débat, Xxxxx (titre et nom) à faire part de ses réflexions sur les messages clés issus de la déclaration liminaire, de la présentation et de la discussion menée au cours de la table ronde de haut niveau ;

e) Rendra la parole au/à la Président(e), qui conclura les débats.

11. Au cours des débats, le/la modérateur(trice) invitera les panélistes à se pencher sur l'une ou plusieurs des questions suivantes :

a) Dans quels domaines prioritaires les investissements pourraient-ils avoir un effet transformateur sur la création d'emplois, la réduction de la pauvreté et l'augmentation de la croissance en Afrique, en vue d'accélérer la réalisation des objectifs de développement durable et des aspirations de l'Agenda 2063 ?

b) Quelles méthodes innovantes les États africains devraient-ils employer pour mobiliser ou générer des financements en vue de la réalisation des objectifs de développement durable et des objectifs de l'Agenda 2063 ?

c) Comment les États africains peuvent-ils utiliser les fonds de pension et d'autres formes d'épargne comme sources de financement de leurs priorités de développement durable à long terme ?

d) Comment les membres de la CEA et les autres parties prenantes peuvent-ils mettre à profit la quatrième Conférence internationale sur le financement du développement pour assurer un financement suffisant et

prévisible afin d'accélérer les progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable et les aspirations de l'Agenda 2063 ?

e) Comment les institutions et les États africains peuvent-ils devenir autonomes au regard du financement de leurs engagements relatifs aux objectifs de développement durable et aux objectifs de l'Agenda 2063 ?

f) Comment les États africains peuvent-ils réglementer le secteur bancaire pour faciliter les flux de capitaux à un coût abordable pour le financement de programmes à long terme en faveur du développement durable et de la croissance inclusive ?

g) Quelles sont les conditions préalables au financement du développement durable par les entreprises et d'autres acteurs du secteur privé, et comment les gouvernements peuvent-ils contribuer à faire en sorte que ces conditions préalables soient remplies ?

V. Président(e), modérateur(trice) et panélistes

12. Le/La Président(e), le/la modérateur(trice), les invités de marque et les panélistes seront les suivants :

Président(e) : Le/La Président(e) du Bureau

Déclaration liminaire : Le Représentant permanent de la Zambie auprès de l'Organisation des Nations Unies et cofacilitateur du document final de la quatrième Conférence internationale sur le financement du développement, Chola Milambo (à confirmer)

Modérateur : Le Secrétaire exécutif de la CEA, Claver Gatete (à confirmer)

Présentateur(trice) des messages clés de la manifestation préliminaire intitulée « réunion des ministres régionaux des finances, des gouverneurs de banques centrales et des gestionnaires de fonds de pension sur le financement du développement » (à déterminer)

Panélistes :

Groupe de dialogue 1

- Le Ministre d'État ougandais chargé des finances, de la planification et du développement économique, Henry Musasizi (à confirmer)
- Le Ministre zimbabwéen des finances, du développement économique et de la promotion des investissements, Mthuli Ncube (à confirmer)
- Le Ministre éthiopien des finances, Ahmed Kouchouk (à confirmer)

Groupe de dialogue 2

- Le Ministre ivoirien des finances et du budget, Adama Coulibaly (à confirmer)
- Le Ministre tchadien des finances et du budget, Tahir Hamid Nguilin (à confirmer)
- Le Vice-Président et Ministre seychellois des finances, de la planification nationale et du commerce, Ahmed Afif (à confirmer)

Commentateurs et commentatrice :

- Le Directeur général de la Caisse nationale de sécurité sociale de l'Ouganda, Patrick Ayota (à confirmer)
- Le Gouverneur de la Banque centrale de Gambie, Buah Saidy (à confirmer)
- Attiya Waris, experte indépendante chargée d'examiner les effets de la dette extérieure et des obligations financières internationales connexes des États sur le plein exercice de tous les droits humains, en particulier des droits économiques, sociaux et culturels, pour l'Organisation des Nations Unies (à confirmer)

Discussion générale

Réflexion sur les messages clés : Xxxxx [à déterminer]